

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2016



Nos énergies en commun



SOMMAIRE

- **Édito** page 01

- **Temps forts 2016** pages 02 à 03

- **Nos missions de service public**
 - **Electrification** (raccordements, enfouissements, renforcements, sécurisation) pages 04 à 07
 - **Eclairage public** pages 08 à 09
 - **Energies** pages 10 à 11

- **Le fonctionnement du Syndicat**
 - **Nos élus** pages 12 à 13
 - **Nos services** pages 14 à 15
 - **Les recettes 2016** pages 16 à 17
 - **Les dépenses 2016** pages 18 à 19
 - **Les activités support** pages 20 à 21
(informatique, cartographie, hygiène et sécurité, communication, AOD)





LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2016, a été l'occasion pour le SEHV d'explorer de nouveaux domaines et de s'imposer de nouveaux défis. A la demande de ses adhérents et dans une volonté dynamique, votre syndicat a su réagir aux contraintes et opportunités du moment.

C'est ainsi, suite à la réorganisation territoriale, que nous nous sommes rapprochés de tous les syndicats d'énergie de la Nouvelle Aquitaine pour créer à terme un pôle de discussions et de propositions auprès de la nouvelle région, dans le respect des diversités de chacun.

Les Energies et la transition énergétique pour améliorer notre environnement, sont désormais au cœur des actions menées par le SEHV auprès de l'ensemble des collectivités. Le SEHV se tient prêt à répondre à toutes les demandes en proposant l'aide nécessaire.

En 2016, j'ai pu concrétiser le vouloir des élus du SEHV, en signant diverses conventions de partenariat : avec DORSAL pour le très Haut débit, le PNR Périgord Limousin et l'ADEME.

Les services du SEHV et le pôle informatique ont créé (et développent encore) ce splendide outil qu'est le « GéoSehv ». Plate-forme innovante, réactive, qui permet à ses adhérents une simplification d'approche de leur territoire et une rapidité de transmission des demandes.

Le PEPS 1 se finissant, un PEPS 2 a été mis en place sur les fonds propres du SEHV pour aider les collectivités à éradiquer les éclairages énergivores.

Toujours avec le vouloir de réduire les dépenses publiques, et dans la lignée du groupement d'achat d'électricité, un groupement de commandes pour la maintenance d'équipements thermiques a rencontré un grand succès, générant des économies substantielles pour les adhérents.

Enfin, comme vous le lirez plus en détails dans ce compte rendu d'activité, le SEHV est réactif, innovant et reste de façon permanente à l'écoute de ses membres et au service de l'ensemble des collectivités de la plus petite à la plus grande. Grâce au soutien que m'apporte l'ensemble des élus, par le professionnalisme des agents, nous pouvons envisager, pour ce bel outil qu'est le SEHV, l'avenir avec confiance.

Par Georges DARGENTOLLE,
Président du SEHV,
Maire de Saint Maurice les Brousses

LE SYNDICAT, ENERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV)

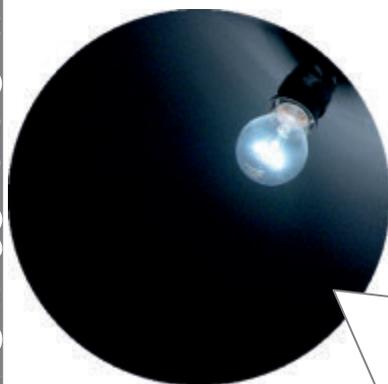
Établissement public à échelle départementale, le SEHV est l'interlocuteur privilégié des élus locaux en matière d'énergie.

Découvrez le SEHV sur www.sehv.fr > Rubrique Découvrez le SEHV

8 rue d'Anguernaud - ZA Le Chatenet - 87410 LE PALAIS SUR VIENNE
Tél : 05 55 35 06 35 - Fax : 05 55 35 49 01 - sehv@sehv.fr - www.sehv.fr

Temps forts 2016

TEMPS FORTS 2016



Janvier – Projet d'évolution du SEHV adopté

Le 27 janvier, le Comité syndical, à l'unanimité, a affirmé le rôle du SEHV en tant qu'acteur de la transition énergétique. Les nouvelles orientations prévoient notamment de :

- renforcer les actions du syndicat en faveur des énergies renouvelables et d'une maîtrise responsable des dépenses énergétiques ;
- s'ouvrir vers de nouveaux publics : élus, mais aussi professionnels, particuliers, ...

Délibération 2016-01 disponible sur www.sehv.fr > Rubriques Ressources en ligne > Actes administratifs



Avril – Convention pour le très haut débit

Le 7 avril, le SEHV, DORSAL et leurs concessionnaires ont signé une convention pour déployer le réseau très haut débit en prenant appui sur les infrastructures du réseau de distribution d'électricité.



Mai – énergie de l'eau, énergie du vent

Le 19 mai, le SEHV et Vienne Briance Gorre ont réceptionné un chantier innovant : pour alimenter un poste de chloration relai sur le réservoir de Fougeras à Saint-Auvent, ils ont installé une turbine hydroélectrique fonctionnant avec le débit d'eau du réservoir.

Le 20 mai, dans le cadre de la 8^e écorurale de Rilhac-Lastours, 150 enfants ont visité l'exposition Le parcours de l'énergie du SEHV, et l'éolienne La Citoyenne.

Juin – Mise en ligne de GéoSeHV

Le 10 juin, le SEHV a mis en ligne GéoSeHV, une application web interactive mettant à disposition des collectivités de Haute-Vienne un ensemble de données cartographiques propres à leur territoire.

Avec cet outil, le SEHV rentre dans une gestion 2.0 des chantiers et de la planification énergétique.

Pour en savoir plus, RDV page 20



Octobre– Lancement du PEPS2

Le 28 septembre, le Comité syndical, au vu des bons résultats obtenus par le Projet d'éclairage public spécifique (2012-2016), a décidé de reconduire l'opération pour les collectivités ayant adhéré au service entretien et maintenance de l'éclairage public après son lancement.

Nouveautés: les luminaires concernés seront tous remplacés par des Leds.

Pour en savoir plus, RDV page 9

Novembre - Rapprochement des syndicats de Nouvelle-Aquitaine

Le 18 novembre les treize syndicats d'énergie se sont réunis à Chancelade en Dordogne. Ils y ont décidé de conventionner avec la grande région, chef de file de la transition énergétique. Ils y ont aussi affirmé leur partenariat actif, symbolisé par un logo commun : Territoire d'énergie Nouvelle-Aquitaine.



Décembre – lancement du groupement de commandes maintenance et exploitation d'équipements thermiques

Le 6 décembre, le SEHV a organisé une réunion d'information ouverte aux 34 membres du groupement.

Pour en savoir plus, RDV page 11



ELECTRIFICATION

■ Raccordements et dessertes de lotissement

Raccorder les usagers au réseau de distribution d'électricité est l'une des missions fondatrices du SEHV, anciennement « syndicat d'électrification ».

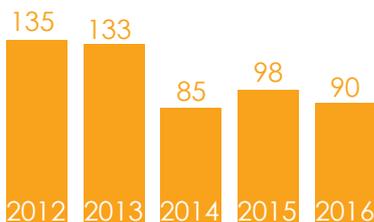
Le SEHV instruit les demandes de raccordement transmises par les communes dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme.

Suite à cette instruction, soit le réseau basse-tension est à proximité : il n'y a qu'un simple branchement à effectuer. Soit le raccordement nécessite un chantier d'extension du réseau, le SEHV dirige alors des travaux (études et chantier) effectués par une entreprise mandatée. Ces chantiers sont moins nombreux aujourd'hui. La rationalisation de l'occupation des sols notamment, fait que les constructions s'édifient plutôt à proximité des réseaux qu'en zones isolées, nécessitant donc moins de chantiers d'extension. D'où la progression des instructions.

www.sehv.fr > Rubrique Ressources en ligne > Demande de raccordement

En 2016, la cellule « raccordements et urbanisme » a réalisé :

1 842 instructions (+11%)

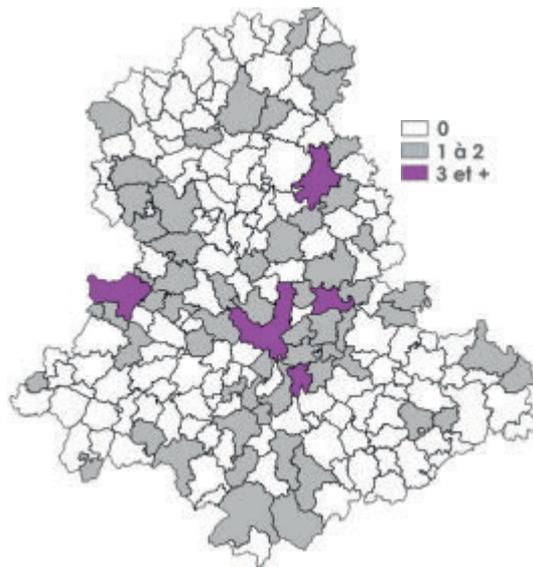


90 chantiers d'extension (-8%)

7 dessertes lotissements (2 en 2015)

Le nombre de lotissements a connu une forte progression en 2016.

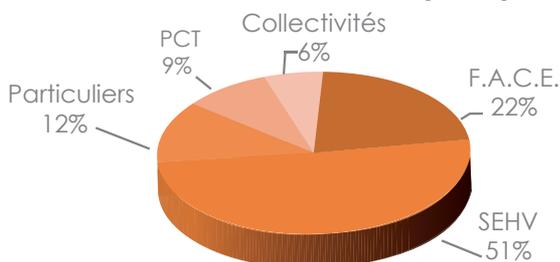
11 km de réseaux créés (-6%)



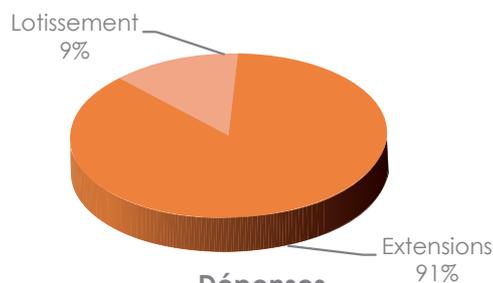
Localisation des chantiers

| | Affaires | Dépose (mètres linéaires) | | | Pose (mètres linéaires) | | | | |
|---------------------|----------|------------------------------|----|-------|----------------------------|--------------------|--------------|--------------------|--------|
| | | MT | BT | Total | MT Aérien | MT Souter- rain | BT Aérien | BT Souter- rain | Total |
| EXTENSIONS | 90 | 0 | 0 | 0 | 0 | 920 | 382 | 9 127 | 10 429 |
| LOTISSEMENTS | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 458 | 458 |

2,1 Millions d'euros mandatés (+31%)



Financement



Dépenses

En bref

Les raccordements en 2016 :

- 1 842 instructions
- 97 chantiers
- 10,9 km de réseaux créés
Dont 97 % en technique souterraine
- 2 146 133 € mandatés



■ Enfouissements

Une trentaine d'opérations de mise en souterrain des réseaux aériens est réalisée chaque année sous la maîtrise d'ouvrage exclusive du SEHV. Elles améliorent la résistance des réseaux aux intempéries et œuvrent également pour l'esthétique de nos cadres de vie.

Elles sont à l'initiative des communes qui doivent anticiper leur demande pour s'inscrire au programme des travaux du SEHV. Cette programmation est examinée par la commission des travaux composée d'élus. La priorité est accordée aux opérations menées en coordination avec d'autres projets d'aménagements importants (réseaux d'eau et assainissement, travaux d'aménagement de voirie...).

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Electricité

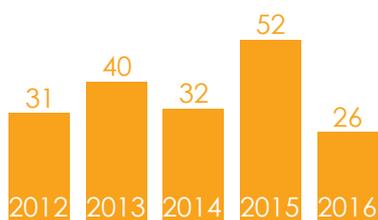
Une programmation bien remplie

Les demandes d'enfouissement sont nombreuses, et la programmation est désormais quasi-complète pour les trois prochaines années (2017-2018-2019). Le SEHV alerte donc les élus sur la nécessité de prendre rang au plus tôt pour leurs projets.

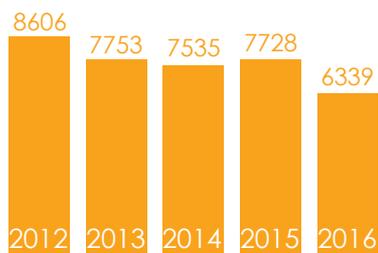
En 2016, le service enfouissement a réalisé :

22 km de réseaux déposés (- 67 %)

| ENFOUISSEMENTS | Affaires | Dépose (mètres linéaires) | | | Pose (mètres linéaires) | | | | |
|----------------|----------|---------------------------|--------|--------|-------------------------|---------------|-----------|---------------|--------|
| | | MT | BT | Total | MT Aérien | MT Souterrain | BT Aérien | BT Souterrain | Total |
| | 26 | 1 422 | 20 665 | 22 087 | 14 | 5 269 | 148 | 20 230 | 25 661 |



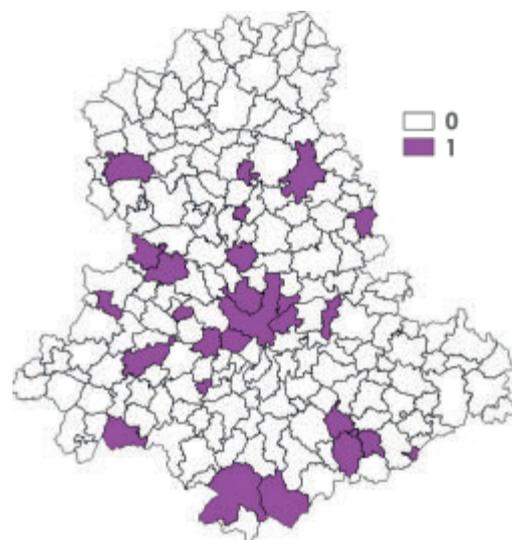
26 chantiers (- 50 %)



6 339 K€ mandatés (- 18 %)

L'année 2015 a été une année exceptionnelle : plusieurs chantiers de 2014 ayant été « décalés » sur le début de l'année suivante, le temps de l'installation de nouvelles équipes municipales, mais aussi du fait de la complexification des chantiers. La stabilité des mandats sur cette période atteste de cette continuité.

En revanche, en 2016, le durcissement de la réglementation en amont des chantiers (notamment l'obligation d'investigations complémentaires pour localiser précisément les réseaux, ainsi que la détection d'amiante dans les chaussées) a particulièrement impacté cette activité.

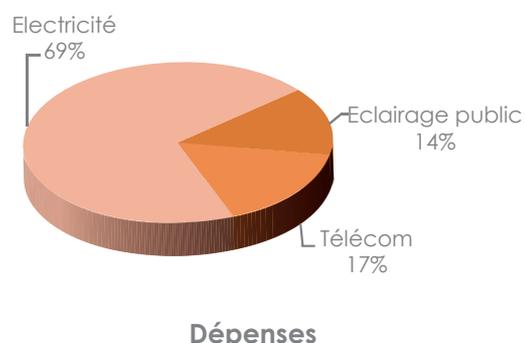
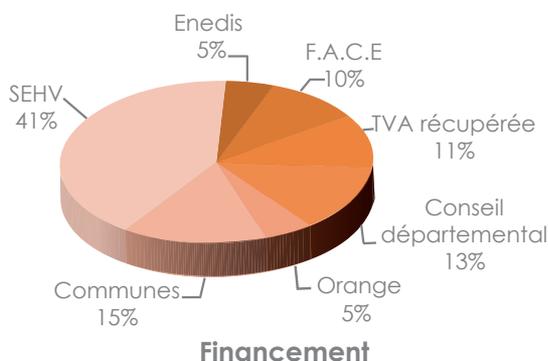


Localisation des chantiers

En bref

Les effacements en 2016 :

- 26 opérations
- 22 km de réseaux enfouis
- 6 339 460 € mandatés





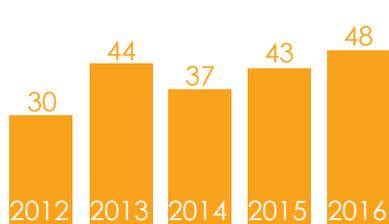
■ Renforcements

Lorsque les chutes de tension et le dimensionnement des réseaux ne suffisent plus à la puissance des équipements d'un secteur donné, le SEHV réalise des travaux de renforcement.

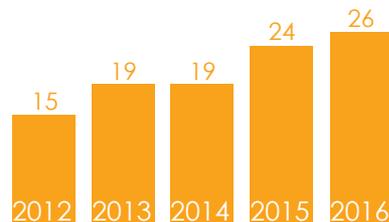
Le SEHV peut être alerté de la défaillance du réseau par la mairie, directement par les riverains, ou par son concessionnaire. Des enregistreurs sont alors mis en place pour déterminer l'ampleur et la cause du problème. Si cela s'avère nécessaire, le SEHV peut alors intervenir afin de garantir une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Electricité

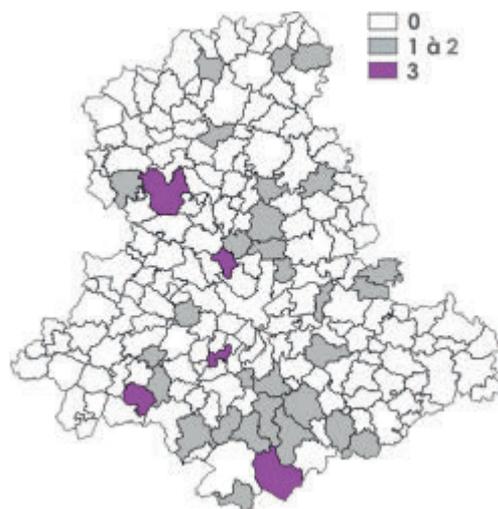
En 2016, les renforcements ont concerné :



48 chantiers (+ 12 %)



26 km de réseaux posés (+ 6 %)



Localisation des chantiers

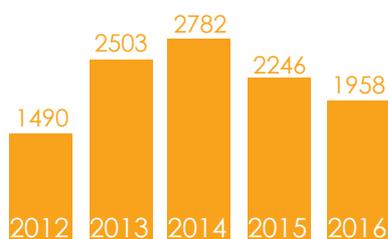
| RENFORCEMENTS | Affaires | Dépose (mètres linéaires) | | | Pose (mètres linéaires) | | | | | |
|---------------|----------|------------------------------|----|-------|----------------------------|--------------------|--------------|--------------------|-------|----|
| | | MT | BT | Total | MT Aérien | MT Souter- rain | BT Aérien | BT Souter- rain | Total | |
| | | | | | | | | | | 48 |
| | | | | | | | | | | |

Si on constate l'augmentation du nombre de chantiers et de réseaux traités, cette activité mobilise moins de moyens financiers ces deux dernières années. Ceci s'explique principalement par le choix technologique retenu pour traiter le départ mal alimenté (mutation de poste de transformation, réalisation d'antenne moyenne tension, construction des réseaux en aérien ou souterrain...).

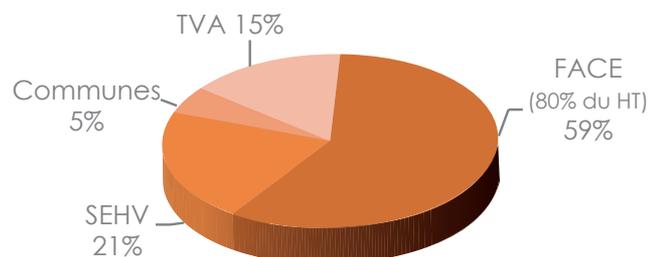
En bref

Les renforcements en 2016 :

- 48 opérations
- 26 km de réseaux renforcés
Dont 91 % en technique souterraine
- 1 957 759 € mandatés



1958 K€ mandatés (- 13 %)



Financement



■ Modernisation et sécurisation

Ce programme résulte des intempéries de 1999. Soucieux de prévenir et de tirer les enseignements de la tempête, le SEHV s'est fixé pour objectif de moderniser et sécuriser les réseaux les plus fragiles de la concession en les enfouissant ou en remplaçant les fils nus (« les quatre fils ») en conducteurs torsadés isolés.

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Electricité

De nouveaux objectifs

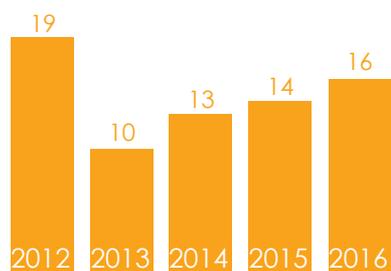
L'objectif de 15% maximum de fils nus sur le territoire de chaque commune de la concession ayant été atteint en 2014, un nouvel objectif a été défini : la hiérarchisation des chantiers prend désormais en compte le linéaire de départs fils nus à traiter sur un même départ, le nombre d'usagers impacté, ainsi que le nombre de tarifs jaunes (activités économiques). Par ailleurs, pour traiter le maximum de linéaire, les élus ont choisi de privilégier à 60% la technique aérienne moins coûteuse, en dehors des bourgs et villages.

En 2016, le programme de sécurisation a impacté :

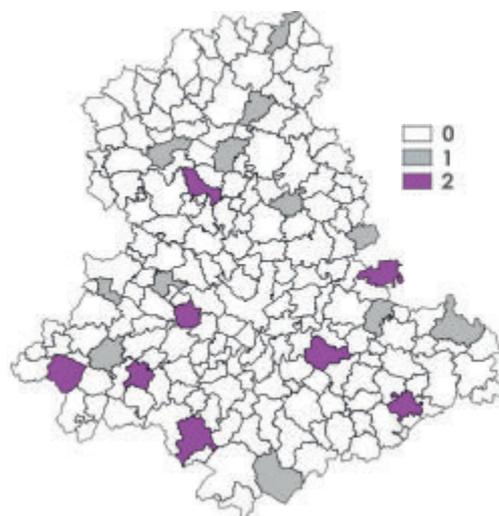
| MODERNISATION SÉCURISATION | Affaires | Dépose (mètres linéaires) | | | Pose (mètres linéaires) | | | | |
|-------------------------------|----------|---------------------------|--------|--------|-------------------------|---------------|-----------|---------------|--------|
| | | MT | BT | Total | MT Aérien | MT Souterrain | BT Aérien | BT Souterrain | Total |
| | 28 | 0 | 15 687 | 15 687 | 100 | 0 | 9 159 | 3 603 | 12 862 |



28 chantiers (- 4 %)



16 km de réseaux traités (+ 13 %)



Localisation des chantiers

Si le nombre d'opérations diminue en 2015 et 2016, les chantiers sont de plus grande taille : le linéaire traité étant en légère hausse.

Pour autant, l'investissement diminue, notamment du fait que, à la demande des élus, la technique aérienne est désormais favorisée dans ce type de chantier : la part de réseaux créés en technique souterraine est de 28% en 2016 (contre 81% en 2015).

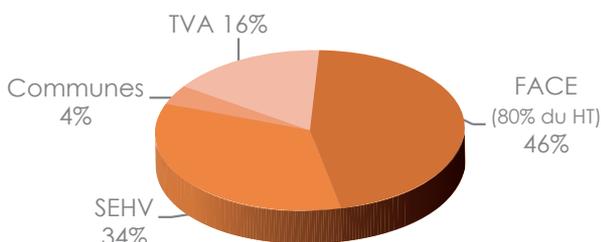
0,9 Millions d'euros mandatés (-36%)

Le renouvellement des réseaux vétustes est à la charge du concessionnaire. Pour accélérer les choses, le SEHV investit, soutenu par le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) « tranches sécurisation S et S' ».

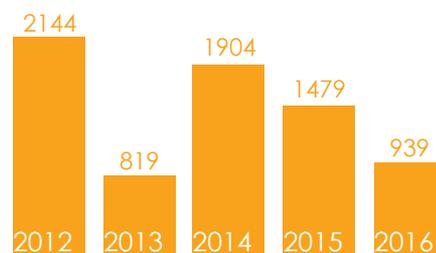
En bref

Modernisation et sécurisation en 2016 :

-  28 opérations
-  13 km de réseaux créés
Dont 28 % en technique souterraine
-  939 395 € mandatés



Financement



Evolution (en K€)



ECLAIRAGE PUBLIC

L'Eclairage public (EP) est une compétence optionnelle créée en 1998.

Le service peut intervenir à deux niveaux :

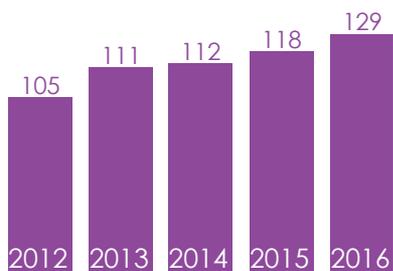
- ponctuellement sur simple demande ;
- ou de manière continue, via une adhésion. Il assure alors la maintenance et la gestion des ouvrages d'éclairage routiers, résidentiels et sportifs, ainsi que les poses, raccordements et déposes des équipements festifs lumineux.

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Eclairage public

■ 27 opérations d'extension (-22%)

Le service a été sollicité ponctuellement pour des opérations d'extension d'éclairage public ou de mise en valeur de sites.

■ Service entretien et maintenance



129 adhérents (+ 9 %)

Au 31/12/2016, 5 EPCI et 124 communes (soit 62% des communes de Haute-Vienne) adhéraient au service.

On constate une plus forte progression cette année, notamment due à la fermeture d'un prestataire historique de plusieurs collectivités qui ont décidé de nous rejoindre.

Retrouvez la liste des adhérents sur www.sehv.fr > Rubrique Nous connaître > Collectivités adhérentes

Le service gère donc désormais **34 225 foyers** et **3 158 commandes**.

En 2016, **2 088 interventions de dépannage (+3%)**, soit environ 40 par semaine ont été réalisées. Le taux de défaillance global pour cette année est de 5%.

■ 13% du parc en extinction partielle (+44%)

Depuis 2015, on constate une forte croissance de l'extinction partielle. 41 communes suivies par le SEHV ont désormais demandé sa mise place.

Alors que seulement 1,4% du parc était concerné au 01/01/15, on atteint 13% au 31/12/16.

■ 5 575 heures pour le festif (+30%)



En 2016, 52 communes adhérentes ont demandé au SEHV d'organiser la pose et la dépose des illuminations de fin d'années. Le SEHV coordonne alors les travaux effectués par une entreprise mandatée.

Cette activité a concerné 2 297 motifs et guirlandes et a généré 5 575 heures de travail, soit 3,5 emplois à temps plein sur l'année.

En bref

L'éclairage public en 2016 :

129 adhérents (62 % des communes)

2 088 interventions de dépannage

2,5 Millions € d'investissement

■ PEPS : l'heure du bilan

Zoom sur les travaux réalisés en 2016 :

19 communes concernées

1 183 luminaires modernisés (757 lampes fonctionnelles à vapeur de mercure et 426 boules)

Une réduction de consommation estimée à 372 594 kWh/an (environ 46 600 €/an).

Investissement : 445 436 €HT

De septembre 2012 à décembre 2016, le PEPS a touché 93 collectivités :

En tout, il a permis de moderniser **7 699 points lumineux** :

- 4 939 lampes fonctionnelles à vapeur de mercure remplacées par des Sodium Haute Pression,
- 2 654 lampes résidentielles en forme de boule changées pour des Leds.
- 106 relampages

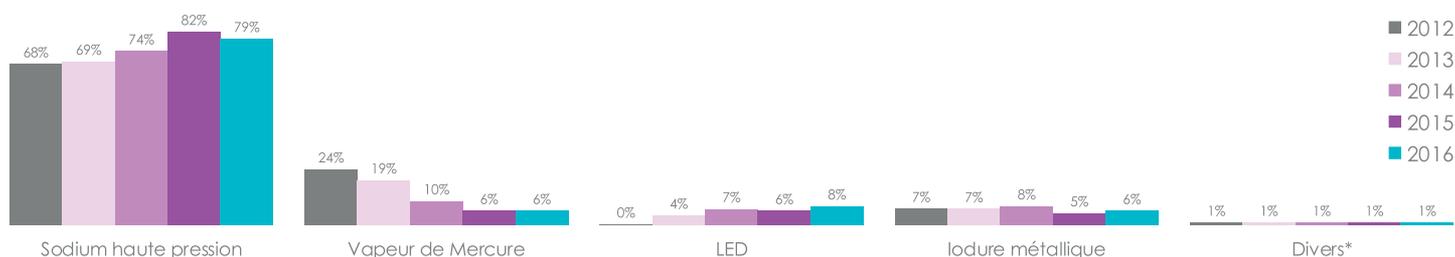
2,9 Millions d'euros d'investissement ont été mobilisés sur les 4 Millions initialement prévus.

Cela s'explique par les prix très intéressants obtenus sur les fournitures de matériels lors des marchés publics. Ainsi, le traitement d'un point lumineux a coûté 20% de moins que prévu lors des estimations. Par ailleurs, 800 lampes ont finalement été traitées hors cadre du PEPS.

Pour rappel, soutenu par le Conseil départemental et l'ADEME, le SEHV a assuré à ses adhérents le financement de 80% du montant HT des travaux, fournitures et poses de nouveaux luminaires.

59% d'économie en moyenne sur les équipements remplacés

L'objectif de diviser au moins par deux la consommation de lampes vétustes est pleinement atteint. De plus, les communes se sont montrées très réceptives au message d'économie d'énergie générée par le PEPS. Des détecteurs de présence, des réducteurs de puissance ont parfois été associés à ces réalisations. On estime l'économie générée à 2 488 736 kWh/an, soit un allègement annuel d'environ 279 500 € sur les factures d'électricité des collectivités concernées.



Evolution du parc depuis le lancement du PEPS

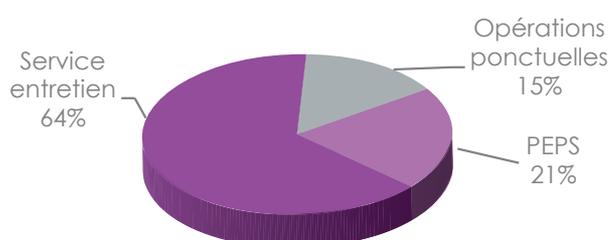
L'arrivée de nouveaux adhérents dont le parc compte de nombreuses sources vétustes masque des évolutions flagrantes pour les communes traitées. Conscients de cela, les élus ont décidé d'ouvrir un programme PEPS2 qui bénéficiera aux adhérents qui nous ont rejoints entre septembre 2012 et décembre 2016.

■ Budget : 2,5 Millions d'euros (+1%)

Dépenses

Budget principal : 905 716 € (-32%)

Budget annexe : 1 576 950 € (+40%)



Financement

Il existe plusieurs types de travaux d'éclairage public subventionnés par le SEHV, de l'acquisition d'éclairage festif, à la réalisation de travaux, en passant par le projet PEPS financé à 80% par le SEHV et ses partenaires (Conseil départemental et ADEME).

Retrouvez le détail des subventions sur notre site Internet : [http://www.sehv.fr/Docs/Aides financières du SEHV.pdf](http://www.sehv.fr/Docs/Aides_financieres_du_SEHV.pdf)

En bref

ESP87 en 2016 :

110 adhérents (51 % des communes)

10 bilans énergétiques

60 accompagnements en interne

11 études spécialisées



ENERGIES

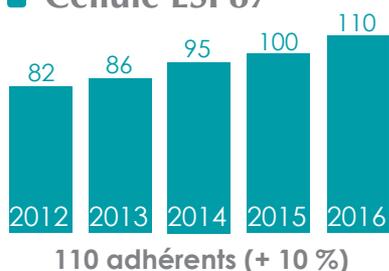
Riche d'une expérience de plus de dix ans dans ce domaine, le SEHV accompagne les collectivités de Haute-Vienne vers une gestion énergétique optimisée et responsable. La Loi pour la transition énergétique et la croissance verte a renforcé son rôle dans ce domaine.

Le service énergies peut intervenir à deux niveaux :

- via une adhésion pour un accompagnement personnalisé par la cellule Energie Service Public 87 (ESP87).
- sans adhésion, pour la mise en œuvre de la transition énergétique et des évolutions législatives en matière d'énergie.

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Energies

■ Cellule ESP87



Au 31/12/2016, adhéraient à ESP87 : 7 EPCI et 103 communes (soit 51% des communes de Haute-Vienne).

Créée en 2006, ESP87 voit son nombre d'adhérents progresser de manière constante.

Le coût des adhésions reste incitatif : en 2016 elles ont généré une recette de 52 127 €.

Retrouvez la liste des adhérents sur www.sehv.fr > Rubrique Nous connaître > Collectivités adhérentes

Au cours de l'année, **10 bilans énergétiques ont été réalisés.**

Pour ESP87, cela a représenté :

- 518 équipements audités, dont 129 bâtiments (32 164 m²) et 236 postes d'éclairage public (4 127 foyers) ;
- 586 préconisations d'actions de maîtrise d'énergie dont 264 actions pour les bâtiments et 322 actions pour l'éclairage public
- 3 études d'opportunité d'énergie renouvelable.

Concernant le suivi des factures d'énergie :

- 50 000 factures supplémentaires ont été intégrées dans la base de données SYGALE en 2016, soit 290 000 factures au total.
- 12 rencontres de présentation des suivis énergétiques.

■ Accompagnement personnalisé des projets des adhérents

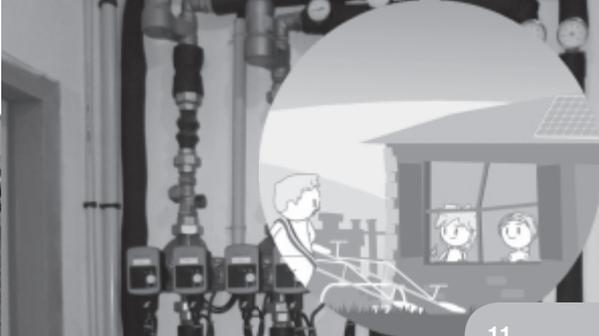
60 accompagnements en interne

- 38 études, conseils et notes techniques ;
- 22 accompagnements de projets.

11 études énergétiques réalisées par un prestataire spécialisé

Ces études sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SEHV.

- 4 diagnostics énergétiques de bâtiments
- 2 études comparatives de choix d'énergie
- 3 études d'optimisation thermique dynamique
- 2 études de faisabilité de chaufferies-bois



■ Groupement de commandes maintenance et exploitation d'installations thermiques

Ouvert exclusivement aux collectivités adhérentes à ESP87, ce groupement porte sur les prestations de maintenance et d'exploitation des équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et de climatisation.

Il a pris effet au 1^{er} janvier 2017 pour une durée de deux ans, renouvelable une fois.

Il a permis de mutualiser les besoins de 34 collectivités (dont le SEHV), ce qui représente **636 équipements** :

277 chaufferies (dont 13 chaufferies bois)

359 autres équipements (production d'eau chaude sanitaire, ventilation et climatisation)

La commission d'appel d'offres a retenu ENGIE COFELY pour les quatre premiers lots du marché concernant la maintenance des équipements. Le lot 5 concernant la régulation a été attribué à SOPCZ et ENGIE COFELY. Ces deux entreprises seront remises en concurrence à chaque demande.

Le montant du marché se révèle 30% inférieur aux estimations réalisées en amont du marché par les services du SEHV à niveau de prestation égal (en quantité et qualité).

■ ADEME-SEHV : un partenariat pour développer les énergies renouvelables thermiques



L'ADEME et le SEHV ont conclu en 2016 un contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques en gestion déléguée. Il s'agit du premier contrat de ce type signé en France.

Par cet accord, l'ADEME délègue au SEHV pour une durée de trois à six ans la gestion d'un fonds de subventions issues du Fonds chaleur.

Le SEHV peut ainsi proposer un nouveau financement aux collectivités qu'il accompagne, et regrouper des projets de taille modeste qui bénéficieront ainsi de ressources jusqu'ici réservées à des projets de grande envergure.

De son côté, le SEHV s'est engagé auprès de l'ADEME à faire émerger en Haute-Vienne au moins vingt opérations dans les trois prochaines années :

- 17 opérations bois énergie

- 3 opérations d'installations solaires thermiques.

Ces actions estimées à 3,3 millions d'euros d'investissement seront directement soutenues à hauteur de 1,3 million. Par ailleurs, l'ADEME aidera le SEHV à mettre en œuvre ce contrat en lui attribuant une aide forfaitaire de 120 000 €, ce qui permettra notamment le financement d'un poste de technicien sur la durée du contrat.

■ PNR-SEHV : partenariats pour la transition énergétique

En 2016, le SEHV a œuvré au rapprochement des acteurs de la transition énergétique. Une convention de partenariat a été signée avec le Parc Naturel Régional Périgord Limousin au printemps 2016. Dans le même esprit, un partenariat entre le Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin et le SEHV a été signé en 2017.

■ EPCI-SEHV : commission consultative paritaire énergie



Le 15 novembre 2016, lors de sa seconde réunion, la commission s'est prononcée pour l'affirmation d'une collaboration active au service de la transition énergétique, via une convention cadre de partenariat entre le SEHV et chaque EPCI de la Haute-Vienne. Convention aujourd'hui signée par l'ensemble des intercommunalités.



NOS ÉLUS

Le Syndicat Energies Haute-Vienne est un syndicat mixte ouvert relevant des dispositions du code général des collectivités territoriales.

www.sehv.fr > Rubrique Découvrez le SEHV > Collectivités adhérentes/Les élus

■ 220 collectivités au 31/12/2016

En 2016, le SEHV était constitué de 220 collectivités :

- 200 communes (suite à la fusion de Bussière-Boffy et Mézières-sur-Issoire en Val d'Issoire au 01/01/2016),
- 18 communautés de communes (le schéma départemental de coopération intercommunale portant ce nombre à 12 n'étant entré en vigueur qu'au 1/01/2017),
- l'agglomération de Limoges,
- le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

■ 257 représentants



Les secteurs territoriaux énergie au 31/12/2016

Chaque collectivité désigne un ou plusieurs représentants au SEHV selon les critères suivants :

| | |
|------------------------------------|--------------|
| Communes < 3 500 habitants | 1 titulaire |
| 3 500 hab. ≤ Communes ≤ 7 000 hab. | 2 titulaires |
| Communes > 7 000 hab. | 3 titulaires |
| EPCI | 2 titulaires |

Les **257 représentants** constituent des grands électeurs. Ils désignent les délégués de leur secteur territorial énergie. Voir carte ci contre. Les secteurs ont évolué en 2017 pour prendre en compte la mise en œuvre du SDCl.

■ 64 délégués

Le SEHV est administré par un comité syndical qui se réunit en assemblée plénière. Elle s'est réunie quatre fois en 2016 : en janvier, mars, juin et septembre.

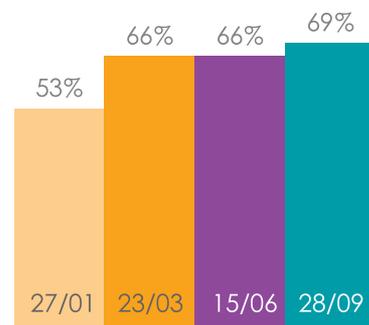
Le comité syndical est composé de :

- **58 délégués** élus en 2014 par les représentants des communes et EPCI.
- **6 délégués** désignés par le Conseil départemental en avril 2015.

En 2016, le taux de présence aux assemblées plénières est de **63%** (-8%)



Répartition des délégués par secteur



Fréquentation des assemblées



■ 15 membres du bureau

Le bureau est élu par le Comité syndical en assemblée plénière. Il est composé d'un Président, de cinq Vice-Présidents et de neuf autres membres (au 01/06/2017).



Georges DARGENTOLLE
Maire Saint Maurice les Brousses
Président SEHV



Daniel FAUCHER
Adjoint Nexon
VP Travaux



Michel DAVID
Adjoint Couzeix
VP Administration-
Finances



Bernard LACHAUD
Maire Le Buis
VP Patrimoine-
Sécurité-Solidarité



Christian CHIROL
Adjoint Pageas
VP Communication



Claude BRUNAUD
Maire
Bonnac la Côte
VP Energies

Les autres membres du Bureau

| | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| Francis BOLUDA, Panazol | Jean-Michel FAURY, Dinsac | André MAURY, Magnac-Laval |
| André DUBOIS, Pays de Saint Yrieix | Philippe HENRY, St Just le Martel | Emmanuel PINEDA, St Martin Terressus |
| Jean-Pierre FAURE, Vayres | Dominique MARQUET, Royères | Jacques PLEINEVERT, Compreignac |

■ 6 commissions de travail

Composition des commissions au 01/06/2017 :

- **CONCESSIONS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC**, présidée par Georges DARGENTOLLE,
Titulaires : Daniel BOISSERIE (St Yrieix la Perche), Patrick APPERT (Feytiat), Jocelyne REJASSE (Conseil départ^{al})
André DUBOIS (Pays de St Yrieix)
Suppléants : Emmanuel PINEDA (St Martin Terressus), Francis BOLUDA (Panazol)
- **TRAVAUX**, présidée par Daniel FAUCHER,
Titulaires : Franck GOUVERNET (Bellac), Jean-Michel FAURY (Dinsac), Jean-Marc LEGAY (Razès),
Suppléants : Xavier ABBADIE (Aixe sur Vienne), Francis THOMASSON (Jourgnac)
- **ADMINISTRATION ET FINANCES**, présidée par Michel DAVID,
Titulaires : Bernard DELOMENIE (Pays de Nexon-Monts de Châlus), Alain PERCHE (Ouest Limousin), Daniel FAUCHER (Nexon), Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES (Rochechouart)
Suppléants : Jean-Claude FAUVET (Droux), Jean-Louis CLAUS (Saint Jouvent)
- **ENERGIES**, présidée par Claude BRUNAUD,
Titulaires : Jacques PLEINEVERT (Compreignac), Jean-Louis CLAUS (St Jouvent), Francis THOMASSON (Jourgnac)
Suppléants : Didier TESCHER (Rilhac Rancon), Jean-Pierre FAURE (Vayres)
- **PATRIMOINE SÉCURITÉ SOLIDARITÉ**, présidée par Bernard LACHAUD,
Titulaires : Hubert BRIL (Isle), Carine CHARPENTIER (Le Palais sur Vienne), Dominique MARQUET (Royères)
Suppléant : Francis BOLUDA (Panazol), Jean-Claude FAUVET (Droux)
- **COMMUNICATION**, présidée par Christian CHIROL.
Titulaires : Jean-Pierre FAURE (Vayres), Philippe HENRY (Saint Just le Martel), Michel CHADELAUD (Portes de Vassivière), Jean-Claude FAUVET (Droux)
Suppléants : Jean-Michel FAURY (Dinsac), Fernand LAVIGNE (Les Cars)



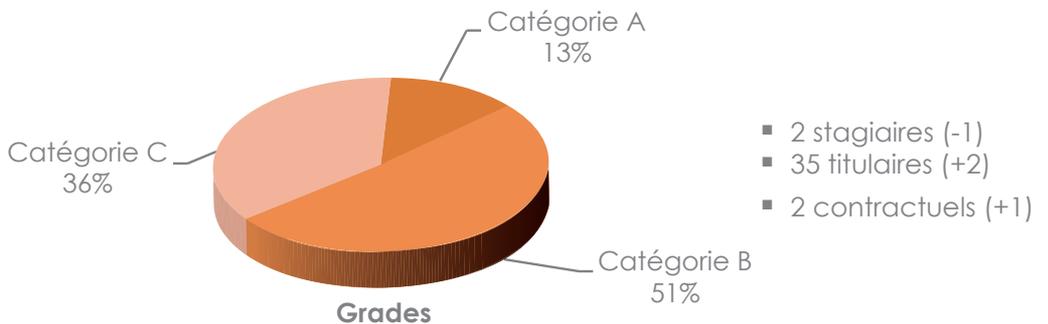
NOS SERVICES

(Chiffres au 31/12/2016)

www.sehv.fr > Rubrique Découvrez le SEHV > Les services

■ 39 agents

Sur les 39 agents du Syndicat Energies Haute-Vienne, on compte :



■ 1 emploi créé en 2016

Le 27/01/2016, le Comité syndical a créé un poste de chargé de projet transition énergétique et délégation de service public, dans le cadre du projet d'évolution du SEHV. Le poste a été pourvu le 1/09/2016.

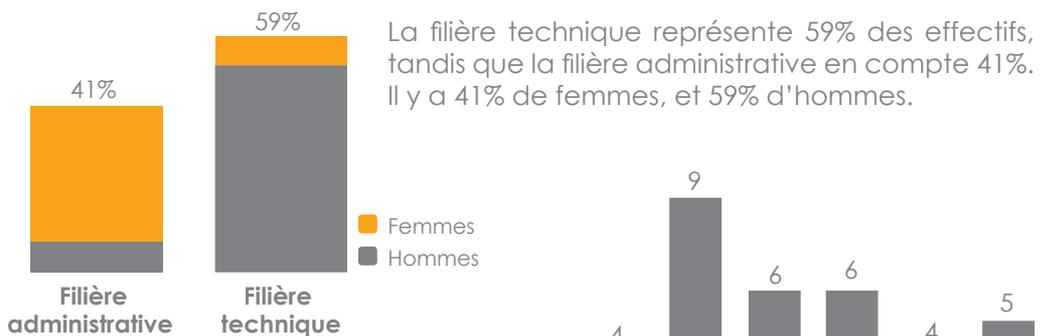
■ Mouvement de personnel

- Pour anticiper le départ à la retraite d'un agent au service Raccordement début 2017, un adjoint administratif de 1^{ère} classe a été recruté au 1/09/2016. La passation de relai s'est ainsi faite dans des conditions optimales.

- 1 poste d'adjoint administratif contractuel au service comptabilité des marchés, a été pourvu au 1/09/2016.

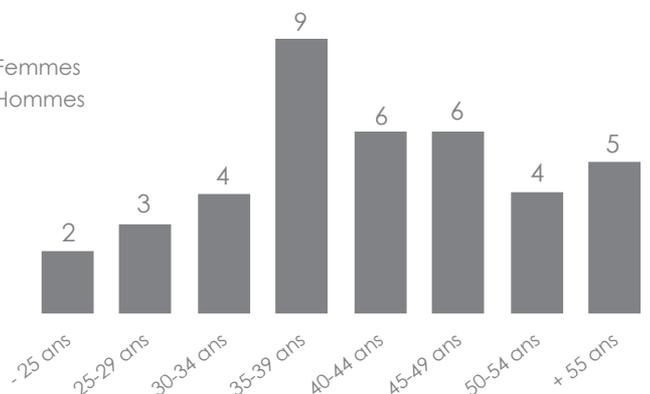
- suite au départ d'un technicien énergies qui a fait valoir ses droits à mutation, un technicien contractuel a rejoint la cellule ESP87 le 4/07/2016.

■ Répartition des effectifs par filière et par sexe



■ Pyramide des âges

Moyenne d'âge des agents : 42,12 ans (41,26 ans en 2014).





■ Organigramme (au 01/06/2017)

Direction

Christophe PICARD Directeur Général des Services
Aïcha GARBAR Assistante de direction & Communication

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Alain PEYRICHON Responsable
Valérie GEAY Assistante
Gérard PINALIE

Raccordements et urbanisme

Brigitte FARGEAS Assistante
Christophe GROUT Chargé d'affaire
Julien ROUILHAC Chargé d'affaire

Effacements - renforcements – modernisations- sécurisations

Benoit BARRIERE Resp. adjoint-Chargé d'affaire
Pascal BELEZY Chargé d'affaire
Christophe BOYER Chargé d'affaire
Alexandre GARNIER Chargé d'affaire

RÉGLEMENTATION – SÉCURITÉ – COORDINATION SANTÉ

Jean-Luc MONTOUX Responsable
Daniel PIOTAIX Chargé d'affaire

ÉNERGIES

Sandra SCHMITGEN-PICARD Responsable
Séverine CASSAT Assistante

Energie Service Public 87 (ESP87)

Xavier SARAZIN Resp. cellule
Julien DARFEUILLE Conseiller énergie
Julien FORESTIER Conseiller énergie
Romain BENEST Conseiller énergie
Jacques SAGUEZ Conseiller ENR thermiques

Transition énergétique / Délégations de service public

Caroline CASTERAN Chargée projet

ADMINISTRATION GENERALE

Sèverine BONNET Responsable
Pierrette LESORT Assistante

Accueil

Sylvie CHABAUD-MERLE Accueil Standard

Comptabilité générale

Mélanie CUGNART -MADELBOS Resp. adjointe
Sébastien PRAUD Comptable
Virgil WATTIER Ressources humaines

Comptabilité marchés

Magalie MONNERON Comptable
Aurélien WAHART Comptable

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Marc DUBOIS Responsable
Jean-François GUYOT Chargé d'affaire
Pierrette LESORT Assistante

NTIC - CARTOGRAPHIE

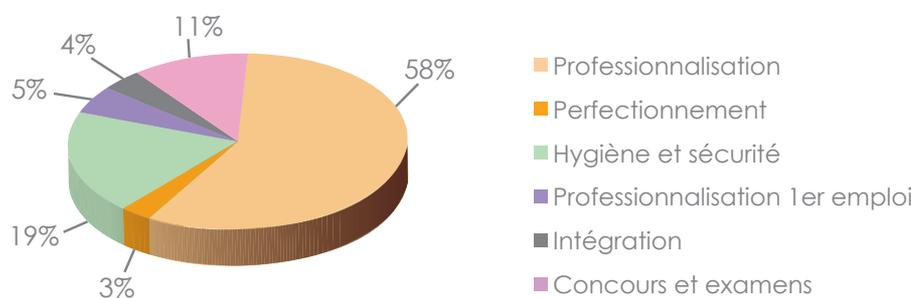
Laurent PEYLET Responsable
Mathieu CAUZZI Informaticien
Mélanie NEVES Cartographe

MOYENS GENERAUX

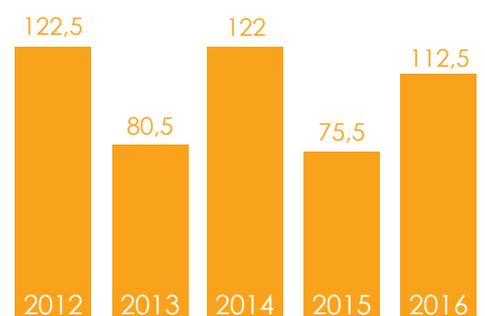
Fernando NEVES Agent de service
Françoise DUBOIS Agent de service
Patricia FERNANDEZ Agent de service

■ Formations

En 2016, les agents du SEHV ont bénéficié de 112,5 jours de formation, soit 2,88 jour par agent (1,99 en 2015). Les agents ont notamment bénéficié d'une formation Prévention incendie réalisée en avril 2016.



Typologie des formations



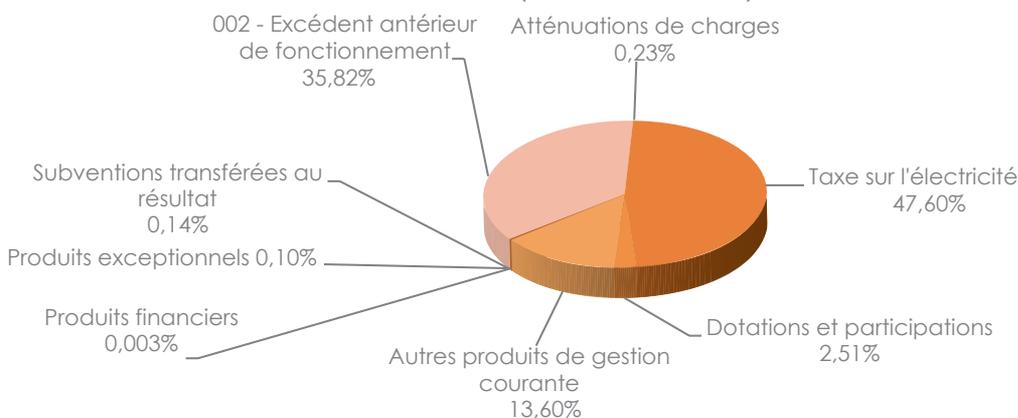
Jours de formation

LES RECETTES 2016

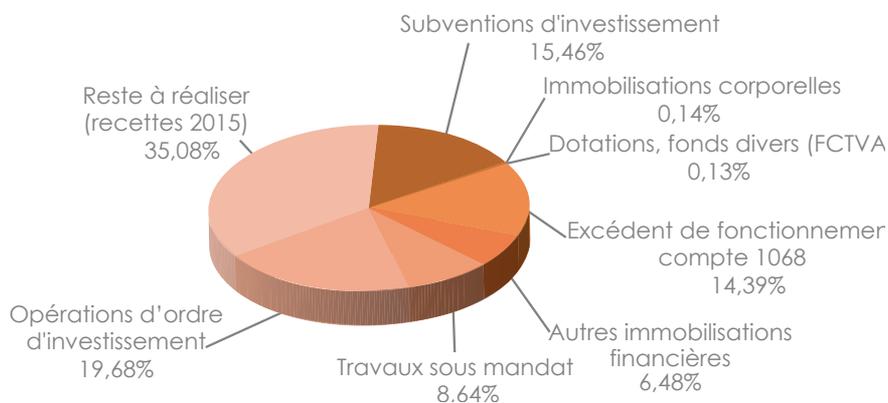
Chiffres issus du compte administratif 2016

| Recettes | en euros |
|--|-------------------|
| Atténuations de charges | 26 020 |
| Produits de services | 0 |
| Taxe sur l'électricité | 5 742 055 |
| Dotations et participations | 288 964 |
| Autres produits de gestion courante | 1 563 331 |
| Produits financiers | 320 |
| Produits exceptionnels | 11 315 |
| Subventions transférées au résultat | 16 361 |
| 002-Excédent antérieur de fonctionnement | 4 117 658 |
| Subventions d'investissement | 3 595 785 |
| Emprunts | 0 |
| Immobilisations corporelles et incorporelles | 31 784 |
| Dotations, fonds divers (FCTVA) | 30 239 |
| Excédent de fonctionnement compte 1068 | 3 345 194 |
| Autres immobilisations financières | 1 506 791 |
| Travaux sous mandat (éclairage public) | 2 009 750 |
| Opérations d'ordre d'investissement | 4 575 474 |
| Reste à réaliser (recettes 2016) | 8 157 838 |
| TOTAL | 34 748 879 |

■ Recettes de fonctionnement (11 496 024 €)



■ Recettes d'investissement (23 252 855 €)

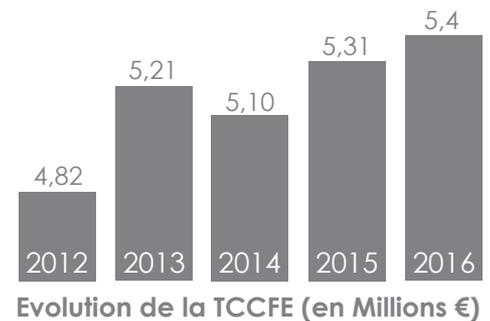


ZOOM SUR LES PRINCIPALES RESSOURCES DU SEHV

■ La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)

Elle est à la charge des usagers sur leur consommation d'énergie électrique. Avec l'application de la loi NOME, elle s'appuie non plus sur le montant de la facture mais sur la quantité d'électricité consommée.

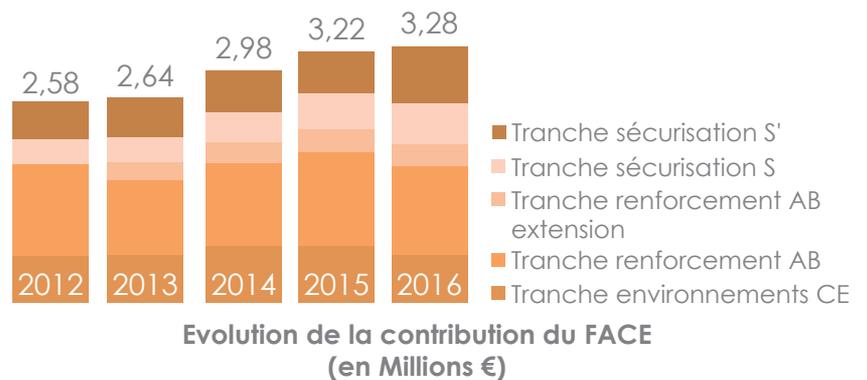
En 2016, elle a généré un montant de 5 472 055 €, soit une augmentation de 3% par rapport à 2015.



■ Le Fonds d'amortissement des charges d'électricité (FACE)

Créé en 1936, ce fonds alimenté par des prélèvements sur les recettes des distributeurs vise à compenser les disparités entre zones urbaines et rurales. Les tranches « S » et « S' » sont affectées à la sécurisation, la tranche « AB » aux renforcements et la tranche « CE » aux enfouissements.

En 2016, ce fonds a représenté une ressource de 3 277 000 € (+2%).



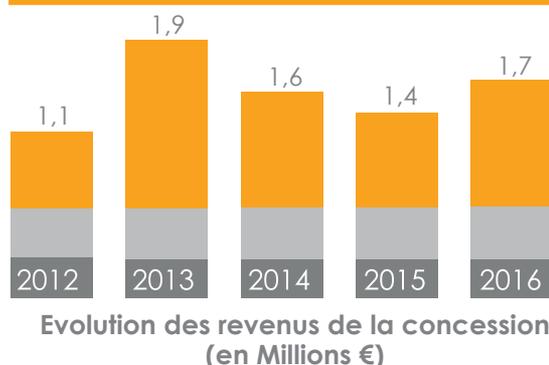
■ La dotation du Conseil Départemental

En 2016, le Département a modifié sa participation financière aux travaux du SEHV. La dotation directe d'investissement au SEHV est ramenée à 800 000 € (-47%).

800 000 € supplémentaires ont été votés par le Conseil départemental pour subventionner des travaux d'éclairage public. Ce fonds est ouvert aux communes et EPCI de Haute-Vienne et leur est désormais versé directement, sans passer par le SEHV.

■ La Concession

| Recettes liées à la concession | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| ■ Redevances de concession R2 | 591 572 | 1 309 643 | 901 355 | 736 027 | 948 976 |
| ■ Redevances de concession R1 | 387 105 | 395 038 | 400 181 | 405 575 | 412 137 |
| ■ Article 8 - Participation esthétique | 300 000 | 300 600 | 301 528 | 301 374 | 300 000 |
| Total | 1 059 993 | 1 917 770 | 1 603 063 | 1 442 978 | 1 697 112 |



Dans le cadre du cahier des charges de concession, Enedis doit au SEHV, autorité concédante et propriétaire des réseaux, une redevance. Celle-ci est constituée d'un volet de fonctionnement (R1) affecté aux frais de gestion liés au contrôle de concession, et d'un volet dit d'investissement (R2), affecté aux travaux sur les réseaux de distribution.

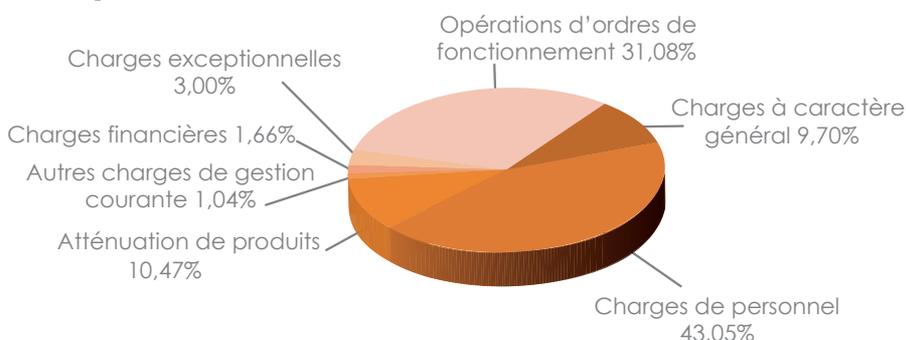
L'article 8 du cahier des charges prévoit également une contribution annuelle versée pour le financement des travaux d'enfouissements des réseaux à caractère esthétique, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SEHV.

LES DÉPENSES 2016

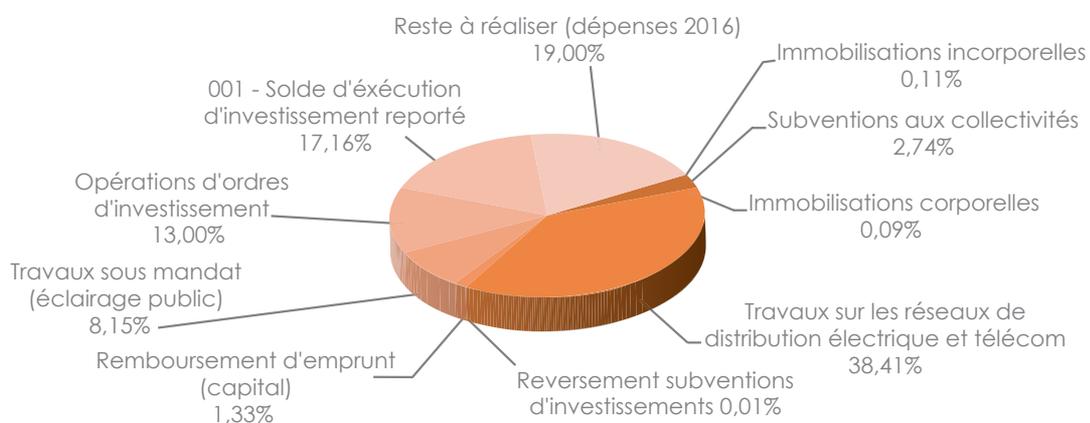
Chiffres issus du compte administratif 2016

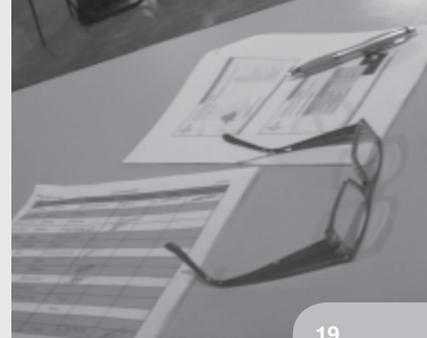
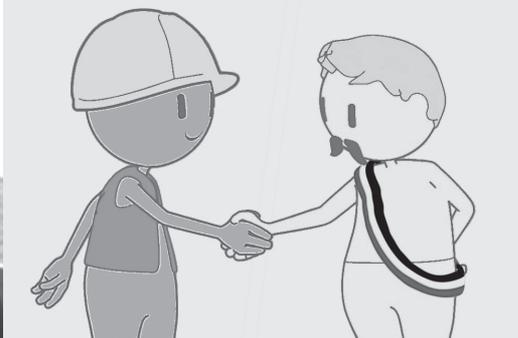
| Dépenses | en euros |
|---|-------------------|
| Charges à caractère général | 361 453 |
| Charges de personnel | 1 603 499 |
| Atténuations de produits | 390 116 |
| Autres charges de gestion courante | 38 846 |
| Charges financières | 61 711 |
| Charges exceptionnelles | 111 566 |
| Opérations d'ordre de fonctionnement | 1 157 699 |
| Immobilisations corporelles et incorporelles | 50 461 |
| Subventions aux collectivités (engagements sur AP/CP) | 724 953 |
| Travaux sur les réseaux de distribution électrique | 10 144 459 |
| Reversement subventions d'investissement | 2 965 |
| Remboursement emprunt (capital) | 351 460 |
| Travaux sous mandat (éclairage public) | 2 151 860 |
| Opérations d'ordre d'investissement | 3 434 136 |
| 001 – Solde d'exécution reporté | 4 533 693 |
| Reste à réaliser (dépenses 2016) | 5 019 183 |
| TOTAL | 30 138 060 |

■ Dépenses de fonctionnement (3 724 890 €)



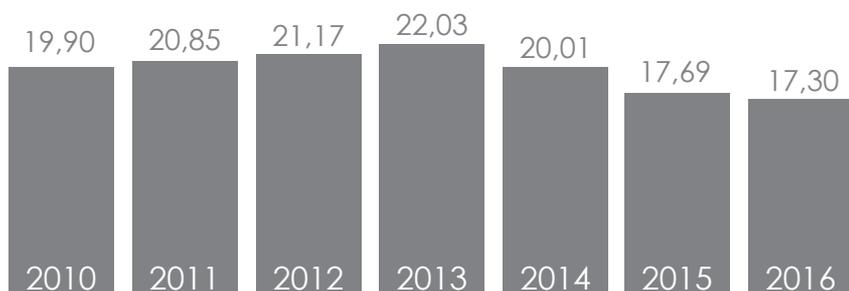
■ Dépenses d'investissement (26 413 170 €)





ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS

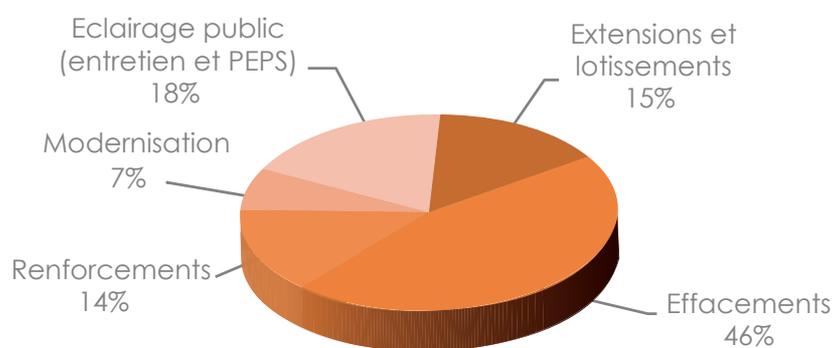
2016



Montants engagés sur les réseaux (en Millions €)

13,8 M€ mandatés (-11%)
57 km de réseaux déposés
76 km de réseaux créés
 Dont **84%** en souterrain

| Synthèse des travaux mandatés € TTC (hors subventions) | 2015 | 2016 | Evolution 2015-2016 |
|--|-------------------|-------------------|---------------------|
| Raccordements et lotissements | 1 637 656 | 2 146 133 | +31% |
| Enfouissements | 7 728 130 | 6 339 460 | -18% |
| Renforcements | 2 245 537 | 1 957 759 | -13% |
| Sécurisation et Modernisation | 1 478 628 | 939 395 | -36% |
| Eclairage public (entretien et PEPS) | 2 452 097 | 2 482 666 | 1% |
| TOTAL | 15 542 048 | 13 865 413 | -4% |



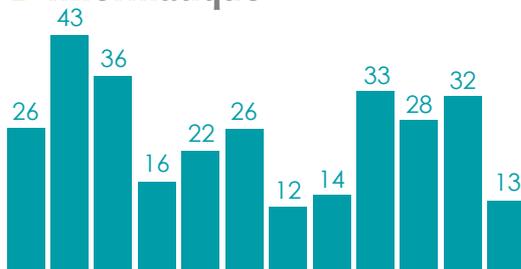
Investissement mandaté par type de travaux

| Type de travaux sur les réseaux | Nombre d'affaires | Dépose | | Pose | | |
|---------------------------------|-------------------|----------------|-------------|---------------|-------------|-------------------------------|
| | | Mètres déposés | Part | Mètres posés | Part | Part en technique souterraine |
| Raccordements | 90 | 0 | 0% | 10 429 | 14% | 96% |
| Lotissements | 7 | 0 | 0% | 1 384 | 2% | 100% |
| Enfouissements | 26 | 22 087 | 39% | 25 661 | 33% | 99% |
| Renforcements | 48 | 19 267 | 34% | 26 029 | 34% | 91% |
| Modernisation et Sécurisation | 28 | 15 687 | 27% | 12 862 | 17% | 28% |
| TOTAL | 199 | 57 041 | 100% | 76 365 | 100% | Moyenne = 84% |



LES ACTIVITÉS SUPPORT

■ Informatique



Demandes de dépannage par mois

Suite à la mise en place de GLPI (gestionnaire libre de parc informatique) en 2015, le service dispose désormais de statistiques sur les dépannages informatiques des agents utilisateurs.

301 demandes de dépannage ont été faites en 2016 via cet outil.

Depuis sa mise en place, 73% des tickets ont été résolus en moins de 48 heures.

■ Cartographie

GéoSeHV a été mis en ligne en juin 2016. Cette application web permet aux collectivités de Haute-Vienne de visualiser l'implantation des réseaux qu'elles ont transférés au SEHV, de suivre des données, et d'effectuer leurs démarches en ligne (fiches électricité, demandes de dépannage, réponses DT/DICT...).

Il a fallu **deux ans de développement** en interne pour aboutir à la version actuelle.

Fin 2016, GéoSeHV, c'était :



5 500
km² cartographiés



30 000
foyers lumineux



1 400
km de réseaux
d'éclairage public



12 600
km de réseaux de
distribution d'électricité



7 800
postes de
transformation



1 000
bâtiments publics
diagnostiqués

GéoSeHV peut envoyer des alertes par mail/sms, à la demande de la commune. Il suffit de rentrer cette demande dans les paramètres.

8 formations en ligne ont été réalisées en 2016, pour 69 inscrits.

Un guide d'utilisation est en ligne et évolue en même temps que l'outil.

Les codes d'accès des communes leur ont été envoyés par courrier le 10/06, le 22/09, et sous forme de réglette en papier indéformable en novembre.

De plus, en juillet 2016, le SEHV a signé avec les services de la DGFIP une convention concernant l'acquisition des données du service des impôts (plus connus sous le nom de « cadastre.gouv.fr »). Actuellement en développement cette nouvelle version de GéoSeHV permettra de mettre à disposition des collectivités des données les concernant issues des matrices cadastrales, plus connus dans les mairies sous le nom du logiciel VisuDGFIP.





■ Hygiène et sécurité

Le SEHV est confronté à une forte évolution des normes de sécurité et de prévention sur les chantiers. De nouveaux outils ont été mis en place en 2016 pour répondre aux exigences de la Loi.

Rédaction de 137 documents de prévention (-6%) :

81 plans de prévention
56 protocoles de déchargement

Contrôles techniques des ouvrages (CTO) :

151 affaires contrôlées (-100%)
Un reliquat important avait été traité en 2015 lors de la mise en place des CTO, d'où l'écart avec 2016.

Détection d'amiante dans les chaussées :

82 opérations, 344 carottages (dont 0 positif)

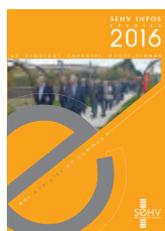
Investigations complémentaires (IC) :

30 opérations de localisation des réseaux
67,9 km de réseaux détectés, dont 17,7 km de réseaux sensibles (électricité, gaz, éclairage public, et autres réseaux forcés sensibles).

■ Communication

32 articles de presse (-24%)

5 éditions 2016 (+25%)



SEHV-Infos
paru février



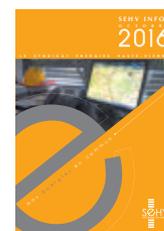
Compte rendu
d'activités 2015
paru mars



Indicateurs de
concession 2015
paru octobre



Compte-rendu du
contrôle de la TCCFE
paru octobre



SEHV-Infos
paru octobre

www.sehv.fr > Rubrique Ressources en ligne



■ Expo « Le parcours de l'énergie » : 878 visiteurs (+61%)

En 2016, l'exposition « Le parcours de l'énergie » a été accueillie dans 5 lieux (Saint Yrieix la Perche, Rilhac-Lastours, Gare des bénédictins, Feytiat, Couzeix). 878 personnes ont bénéficié d'une visite guidée. Soit, depuis la mise en service de l'exposition en janvier 2013, 24 déplacements et environ 3 323 visiteurs.

L'exposition a été mise à jour en juin 2016.

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Animation/Sensibilisation

AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION

Le SEHV, assure pour les collectivités territoriales de Haute-Vienne l'autorité organisatrice de la distribution.

Il garantit une électricité disponible, de qualité et accessible à tous. En tant que propriétaire, il effectue lui-même d'importants travaux sur les ouvrages. Et il contrôle la bonne gestion du réseau qu'il a déléguée à un concessionnaire.

La convention de concession signée le 9 avril 1992, confie pour une durée de 25 ans la gestion du réseau à EDF ; soit, depuis l'ouverture du marché : Enedis pour la distribution d'électricité, et EDF pour la fourniture d'énergie aux usagers bénéficiant du tarif réglementé.

Le SEHV rend compte chaque année à ses membres et ses partenaires de l'activité de son concessionnaire. Un rapport synthétique des éléments fournis par celui-ci est publié chaque automne sous le titre « Indicateurs de concession ». Il est disponible sur le site Internet du SEHV.

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > AODE/Concession.

